

## Tensions financières et nombre d'enfants dans le ménage : quel lien ?<sup>1</sup>

Anne REINSTADLER

L'analyse de la pauvreté monétaire est très souvent fondée sur le revenu dont disposent les individus ; c'est alors une approche monétaire objective qu'on utilise. Cette analyse peut être utilement complétée par une approche subjective de la pauvreté monétaire. Ce que l'on observe alors, c'est le sentiment de l'individu quant à l'aisance financière dont bénéficie son ménage du fait de l'ensemble des ressources dont il dispose.

Dans le cadre de l'enquête PSELL-3 / EU-SILC 2010, il a été demandé aux ménages de qualifier dans quelle mesure les ressources mensuelles dont ils disposent leur "permettent de vivre". Six réponses leur ont été proposées, décrivant la situation comme "très difficile", "difficile", "plutôt difficile", "plutôt facile", "facile" ou "très facile". La perception des individus pourrait dépendre de la composition du ménage dans lequel ils vivent : les ménages ayant des enfants pourraient avoir des besoins et donc un ressenti de leur situation différents de ceux qui n'ont pas d'enfants. Cette perception pourrait également être liée à d'autres caractéristiques des ménages – notamment leur situation en termes de pauvreté objective. Il se pourrait enfin que ce lien entre pauvreté subjective et pauvreté objective soit, à son tour, différent selon le nombre des enfants, si ceux-ci influencent l'acuité avec laquelle les adultes perçoivent leur situation. L'analyse ici tente de répondre à ces trois questions. Pour que la comparaison des ménages avec et sans enfants (âgés de moins de 18 ans) soit pertinente, seuls les ménages dont le chef de ménage a moins de 60 ans ont été sélectionnés.

Globalement, ces ménages estiment très majoritairement leur situation de façon positive : 32% la disent "plutôt facile", 34% "facile", et même 8% "très facile". Ils ne sont donc qu'une minorité (26%) à estimer que leurs ressources ne leur permettent que difficilement<sup>2</sup> de joindre les deux bouts. C'est à ces 26% de ménages s'estimant<sup>3</sup> en situation

financière difficile que s'intéresse plus particulièrement cet article.

### Un sentiment de difficultés financières plus fréquent chez les familles nombreuses...

Ce premier résultat (26% de ménages ayant des difficultés à joindre les deux bouts) peut être nuancé selon le nombre d'enfants présents dans le ménage. Parmi les ménages qui n'ont pas d'enfant, 21% disent éprouver des difficultés financières. Ce chiffre passe à 32% lorsque le ménage compte un enfant, ou lorsque deux enfants sont présents ; il atteint 41% parmi les ménages qui ont trois enfants ou plus. L'augmentation du nombre d'enfants va donc de pair avec celle des difficultés financières perçues – hormis parmi les ménages de un ou de deux enfants, pour lesquels on n'observe pas de différence. Sentiment d'aisance financière et nombre d'enfants sont donc liés.

### ... et parmi les ménages en risque de pauvreté monétaire objective

Sans surprise, la perception que les ménages ont de l'ampleur de leurs difficultés financières est également associée au risque de pauvreté objective que connaissent ces ménages.<sup>4</sup> Ainsi, le pourcentage moyen de 26% de ménages qui éprouvent des difficultés financières atteint 66% parmi ceux qui sont pauvres selon la définition objective, contre 18% parmi ceux qui ne le sont pas.

### Lien entre pauvreté subjective et pauvreté objective : un rôle quelque peu inattendu du nombre d'enfants

Fait intéressant, ce pourcentage de 66% est presque identique quel que soit le nombre d'enfants (cf. Graphique). Autrement dit, l'augmentation du nombre d'enfants ne rend pas plus aigu le sentiment de difficultés financières parmi les ménages qui sont objectivement en situation financière précaire. En revanche, le pourcentage de ménages qui ne sont pas monétairement pauvres mais se perçoivent dans une situation financière difficile (18%) varie quant à lui selon le nombre d'enfants : il est de 13% quand aucun enfant n'est présent dans le ménage, de 23% quand un enfant est présent ou quand deux enfants le sont, et atteint 33% lorsque le ménage compte trois enfants ou plus. Ainsi,

<sup>1</sup> Cet article fait partie du projet PersiPov, qui bénéficie du soutien du Fonds National de la Recherche Luxembourg (contrat C10/LM/783502).

<sup>2</sup> De façon plus détaillée, on observe que les ménages sont 3% à estimer être dans une situation «très difficile», 7% dans une situation «difficile» et 16% «plutôt difficile». Dans la suite du texte, ces trois situations sont regroupées en une seule catégorie («situation difficile»), qui s'oppose donc aux trois situations plus positives.

<sup>3</sup> Il est important de garder à l'esprit, lors du commentaire de ce genre d'analyse, que le ressenti d'un individu quant à son aisance financière peut dépendre de mécanismes d'adaptation : un individu habitué à se trouver dans une situation financière relativement difficile peut avoir tendance à s'y adapter, et donc à ne plus qualifier finalement sa situation de relativement difficile.

<sup>4</sup> L'approche européenne du risque de pauvreté objective des individus repose sur le niveau de vie du ménage, qui tient compte de toutes les ressources financières perçues par tous les membres du ménage (c'est-à-dire entre autres des allocations familiales pour les ménages avec enfant(s)) ; il tient également compte de la taille du ménage et de l'âge des enfants. La méthode consiste à calculer un seuil de pauvreté monétaire pour chaque Etat membre sur la base du niveau de vie des ménages résidant dans ce pays. Ainsi, en 2010, pour le Luxembourg, ce seuil correspond à un revenu de 1617 euros pour un individu vivant seul, et de 3395 euros pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants de moins de 14 ans. Dans la suite de l'analyse, les ménages désignés comme «pauvres monétaires» sont ceux dont le niveau de vie est situé sous le seuil de pauvreté.

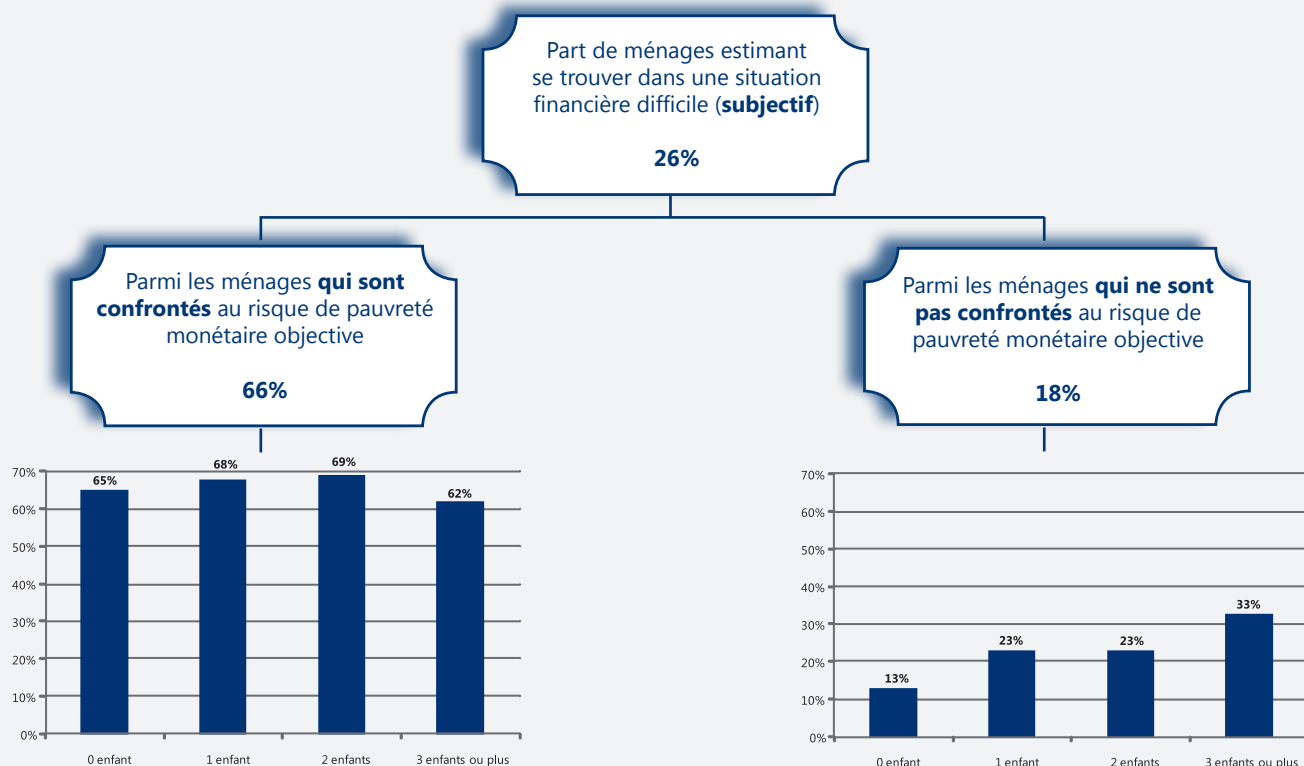
l'augmentation du nombre d'enfants accroît le sentiment de difficultés financières parmi les ménages qui ne sont pourtant pas définis comme étant en situation de pauvreté monétaire objective.

C'est exactement le même message que renvoie l'analyse du lien entre le sentiment de difficultés financières et la capacité du ménage à disposer de 1550€ pour faire face à une dépense imprévue, en l'espace d'un mois et sans passer par une aide extérieure<sup>5</sup>. D'une part, le pourcentage moyen de 26% de ménages ressentant des difficultés financières est, là aussi, très différent selon que les ménages pensent pouvoir ou non disposer d'une telle somme : il atteint 66% parmi ceux qui ne le pourraient pas, contre 11% parmi ceux qui le pourraient. D'autre part, ce pourcentage de 66% varie ici encore assez peu selon le nombre d'enfants, qui ne joue donc pas sur le sentiment de difficultés financières pour les ménages qui ne pourraient pas mobiliser une telle somme. En revanche, le pourcentage de 11% est lui assez

différent selon le nombre d'enfants : il est très faible (7%) quand aucun enfant n'est présent dans le ménage, plus élevé quand un ou deux enfants sont présents (13-15%), et nettement plus élevé (23%) quand le ménage est composé de trois enfants ou plus. L'acuité des difficultés financières perçues est donc ici aussi d'autant plus élevée que le nombre d'enfants augmente.

Finalement, deux grands résultats ressortent de cette analyse. D'un côté, le nombre d'enfants présents dans le ménage et la perception que ce ménage a de sa situation financière semblent liés. D'un autre côté, le nombre d'enfants paraît également lié à l'acuité avec laquelle une situation financière objective est ressentie subjectivement, mais uniquement parmi les ménages qui ressentent ces difficultés alors qu'ils ne sont pas objectivement pauvres (c'est-à-dire alors que leurs revenus ne les placent pas sous le seuil de pauvreté).

**GRAPHIQUE 1.** Pourcentage de ménages estimant se trouver dans une situation financière difficile selon qu'ils sont ou non en situation de pauvreté monétaire objective, et selon le nombre d'enfants présents dans le ménage



Source : EU-SILC / PSELL-3 2010, CEPS/INSTEAD, STATEC

Champ : Ménages dont le chef a moins de 60 ans

Guide de lecture : Parmi l'ensemble des ménages dont le chef a moins de 60 ans, 26% estiment se trouver dans une situation financière difficile. Ce chiffre est de 18% parmi ceux qui ne sont pas confrontés au risque de pauvreté monétaire objective (définition européenne) et de 66% parmi ceux qui le sont.

<sup>5</sup> Sans aide extérieure, donc via l'épargne du ménage.

#### ■ Nous contacter

CEPS/INSTEAD  
3, avenue de la Fonte  
L-4364 Esch-sur-Alzette  
Tél.: +352 58.58.55-801  
www.ceps.lu | communication@ceps.lu



#### ■ Source de données

Le PSELL-3 (Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg) est une enquête qui a été lancée en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg. Grâce à la méthodologie mise en oeuvre pour sa réalisation, les résultats issus de cette enquête effectuée auprès d'un échantillon initial de quelque 3500 ménages (9500 individus) constituent des estimations précises des chiffres concernant l'ensemble de la population. Le PSELL-3 est réalisé chaque année par le CEPS/INSTEAD, en collaboration avec le STATEC. Il s'inscrit dans le programme statistique EU-SILC de l'Union Européenne (European Union - Statistics on Income and Living Conditions) destiné à connaître les revenus et conditions de vie des personnes et des ménages dans les différents Etats membres.